



SOCIÉTÉ NATIONALE POUR LE PATRIMOINE DES PHARES ET BALISES

Association déclarée d'intérêt général - loi 1901- J.O du 02/11/02. SIÈGE SOCIAL : 75013 PARIS - CCP : 629 109 L RENNES

Toute correspondance au Secrétariat National : B.P 20 29770 AUDIERNE - France

Courriel : contact@pharesetbalises.org Site : www.pharesetbalises.org

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Retour de la croix sur Tévenec !

Parfois la grande houle frappe avec violence l'îlot de Tévenec et ses récifs, provoquant des déferlements qui montent au sommet du toit de cette maison-feu érigée en 1875. Ce lieu, autant exceptionnel que légendaire, fut le théâtre de nombreux naufrages et réputé refuge sabbatique des âmes des péris en mer. Abandonné en 1910 par ses gardiens qui ne voulaient plus y séjourner, le Service des Phares décida alors d'automatiser le feu.

Considéré comme un lieu maudit, il y fut installé au XIX^{ème} siècle une croix en pierre. Mais une tempête l'emporta. Une nouvelle croix en fer la remplaça au début du siècle suivant, scellée dans la roche fendue qui constitue le sommet de l'îlot. Celle-ci resta à poste en défiant les tempêtes jusqu'à celle de mars 2009 au cours de laquelle elle disparut alors que d'énormes déferlantes assaillaient l'îlot de toutes parts, provoquant d'autres dégâts sur les constructions.

La Société Nationale pour le Patrimoine des Phares et Balises a choisi de restaurer ce patrimoine hors du commun. Gestionnaire des lieux par convention avec l'État signée en juin 2011, elle a souhaité installer au même endroit une nouvelle croix en remplacement de l'ancienne. Les photos et mesures de la croix disparue faites avant la tempête fatale de 2009 ont permis de reconstituer une croix quasi à l'identique.

Les Forges du Cap, installées à Pont-Croix et partenaires mécénat de la SNPB, ont réalisé cette croix. Elle a été élaborée manuellement à la forge à partir d'une barre de fer plein de 40 mm de côté et traitée contre la corrosion.

En association avec la Société Nationale de Sauvetage en Mer dans le cadre de la convention de partenariat signée en mars dernier, la Société Nationale pour le Patrimoine des Phares et Balises posera cette nouvelle croix au sommet de Tévenec le samedi 29 septembre vers 10 heures. Les participants invités se rendront sur les lieux à bord de l' « Amiral Amman », le canot tous temps de la station d' Audierne. L'amiral Lagane, président de la SNSM, sera présent. La pose de la croix, réalisée sous la direction de Thierry Potier, chargé de mission pour Tévenec à la SNPB, sera suivie de la bénédiction des lieux en mémoire des péris en mer. Le service des Phares et Balises de Brest, la communauté maritime du cap Sizun, pêcheurs et plaisanciers, ont été conviés à partager cet événement dans les eaux de Tévenec. Tout ceci, bien entendu, temps permettant.

La Société Nationale pour le Patrimoine des Phares et Balises, fondée en 2002, a pour mission d'intérêt général de contribuer à la sauvegarde de ce patrimoine maritime exceptionnel. Elle fédère aussi les gestionnaires de ce patrimoine qui séduit chaque année un public toujours plus grand. Toute personne peut y adhérer. **Toute information sur son site www.pharesetbalises.org**

Contacts Presse :

SNPB : presse@pharesetbalises.org ou SNPB 06 62 05 65 94

SNSM : Mme Annick Avierinos 01 56 02 63 68 – 06 12 56 71 46

Possibilités d'embarquement mais limitées. Réservation indispensable sans retard auprès de la SNPB (places selon disponibilité).

